

Document de cadrage Appel à projets Learn'in Auvergne

Le programme Learn'in Auvergne vise à contribuer à la réussite des étudiants en s'appuyant sur des approches pédagogiques et numériques innovantes. Ce programme transverse du projet CAP 20-25 accompagne la transformation des pratiques en fournissant un ensemble de services :

- L'accompagnement à la transformation pédagogique et numérique des enseignements
- La création de modules numériques et transversaux au sein de formations hybrides
- La conception de dispositifs d'évaluation des formations

Ce programme s'adresse aux enseignants et aux responsables de formation qui souhaitent dynamiser leurs enseignements et/ou développer leurs pratiques professionnelles. Les projets sont co-construits avec les parties-prenantes (enseignants, acteurs du monde socioéconomique, apprenants, professionnels de l'insertion) autour de l'objectif de réussite des étudiants.

Engagements réciproques

L'équipe Learn'in Auvergne s'engage à accompagner le(s) porteur(s) de projet pour :

- Le remplissage de la fiche descriptive du projet
- La construction du/des dispositif(s) d'évaluation
- La conduite et l'accompagnement du changement en mode projet

Le/Les porteur(s) de projet s'engage(nt) à :

- Définir le projet de façon détaillée et le piloter en démarche projet
- Proposer des pistes d'évaluation du dispositif et de son impact sur les apprentissages
- Diffuser les résultats de l'évaluation au sein de sa composante/établissement
- Favoriser la publication des résultats et l'essaiage du projet

Critères d'éligibilité

Les candidatures sont ouvertes à toutes les composantes de l'Université-cible (UCA et associés, écoles d'ingénieur, etc.) pour toutes leurs formations et ne se réduisent pas seulement aux challenges de CAP 20-25. Les projets qui regroupent plusieurs composantes ou formations autour d'une thématique commune retiendront toute l'attention du comité de sélection puisqu'ils permettront de mutualiser les ressources entre les différentes offres de formation du site.

Examen des dossiers

Le comité de pilotage (COFIL) choisit les nouveaux projets à soutenir tous les trimestres (mars, juin, septembre, décembre). Le calendrier, mentionnant les dates limites de dépôt et de réunions du comité de sélection est disponible sur le site LIA. Les porteurs de projet seront informés dans la semaine qui suit la décision du comité de sélection.

Constitution des dossiers

Les dossiers de candidature doivent fournir les renseignements suivants :

- Identification du porteur de projet et de son responsable (composante ou établissement)
- Description du projet (objectifs, portée) et de sa gestion
- Demande de soutien chiffrée avec devis

Précisions budgétaires

Le matériel acheté dans le cadre de l'appel à projet LIA est propriété de l'UCA (CAP 20-25). Il pourra être prêté à d'autres composantes ou établissements du site. Le programme LIA vise à soutenir des projets pérennes et essaimables au profit de la réussite des étudiants si bien que les demandes qui concernent un achat de licence nominative (de type une licence par étudiant, par cours) seront refusées.

Critères de sélection

Les critères de sélection sont présentés ci-dessous sans hiérarchisation mais le comité de sélection tendra à privilégier les projets qui couvrent plusieurs de ces critères :

- Le développement des compétences de l'apprenant (compétences transversales : polyvalence, autonomie, prise de décision en situation de risque, etc.)
- L'implication des apprenants dans les activités pédagogiques proposées (pédagogie active, par projet, activités stimulantes)
- Le développement professionnel des enseignants (transformation pédagogique et numérique)
- L'utilisation d'un dispositif d'évaluation en vue d'une amélioration continue
- L'implication des acteurs socioéconomiques
- Le nombre d'étudiants concernés chaque année

D'autres critères sont considérés comme des atouts pour la sélection : pérennité et opportunités d'essaimage dans d'autres formations, stratégie de valorisation scientifique des résultats de l'évaluation, composante internationale, collaboration entre publics différents (étudiants en formation initiale et continue, professionnels), contribution à la réussite des étudiants et à l'individualisation des parcours d'apprentissage.

En cas de rejet

Dans un objectif d'amélioration continue, les porteurs de projet non sélectionnés recevront des conseils pour renforcer leur projet en vue du comité de pilotage suivant. Un premier rejet est donc une invitation à améliorer le projet en demandant éventuellement un soutien de l'équipe LIA.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des porteurs de projet sur les deux points suivants :

- Toute demande concernant la création ou la modification de formations devra être soumise à l'approbation de la Vice-Présidente Formations et/ou de la CFVU pour les formations UCA et à l'approbation du directeur adjoint formation ou responsable formations pour les formations des autres établissements.
- Si votre projet a une dimension recherche, vous pouvez vous rapprocher du Service Ingénierie de Projets de la Direction de la Recherche et de la Valorisation. Ce service peut vous conseiller sur les opportunités de financement existants au niveau régional, national ou international. Contact : projets-mi.driv@uca.fr

Equipe Learn'in Auvergne (Site internet LIA)

Françoise Caira, Responsable du programme : francoise.caira@uca.fr

Loïse Jeannin, Cheffe de projet : loise.jeannin@uca.fr

Lylia Blaud, Ingénieur numérique : lylian.blaud@uca.fr

Monika Gosgnach, Ingénieure pédagogique : monika.gosgnach@uca.fr

Laurence Hamon, Ingénieure pédagogique : laurence.hamon@uca.fr